

<b>PROCÈS VERBAL</b> <b>RÉUNION DU 22 OCTOBRE 2021</b>
---

Le Conseil Municipal de la commune de JOUY, **dûment convoqué le 16/10/2021**, s'est réuni en **séance ordinaire**, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Nadia LEITUGA, Maire.

Étaient présents : Monsieur Gilles CARIOU, Monsieur Yves GRIBOT, Madame Alice LIMA, Monsieur Pascal GRASSIN, Monsieur Jérémy SIBOUT, Monsieur Éric GOIS, Monsieur Patrice PICARD, Monsieur Jean-Julien BEAU, Monsieur Christophe COURSON, Monsieur Jacques PROVOST, Monsieur Denis RODRIGUEZ, Madame Laure RAVEREAU, Monsieur Éric MARTINY, Madame Maria VEIGA

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Jérémy SIBOUT a été désigné comme secrétaire de séance.

### **DÉLIBÉRATIONS**

- 1- Adoption du rapport 2020 transmis par le SIVOM sur le service d'alimentation en eau potable
- 2- Adoption du rapport 2020 transmis par la Communauté de Communes sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Travaux : réalisé à date en cours et à venir :**

- ✘ Eclairage public : Problème d'approvisionnement de matériel par le SDEY pour réaliser les travaux Route du Marchais des Prés, les Blins et Les Brouets, qui devaient débiter le 24/09->demander un délai
- ✘ Voierie :

Route des Caffiers, travaux initialement prévus fin septembre->débiteront le 9/11, avec coupure de la route entre Ruzé et Les Caffiers prévue entre le 15/11 et le 30/11.

La Mardeleuse : les travaux envisagés sont reportés. Une demande d'arrêt de bus sera, à nouveau, demandée à La Région malgré le refus reçu le 12/05/2021.

Ecole Maternelle : accès PMR : Attente d'entreprises sur d'autres chantiers pour obtenir de l'enrobé pour terminer-> Trop long, de l'enrobé à froid sera acheté et mis en place par l'agent technique.

Ecole élémentaire : mission d'ouvrage confiée à l'ATD. Aucun retour depuis la signature de la convention. A relancer

- ✘ Salle des fêtes : Changement de la plonge réalisé pendant les vacances de la Toussaint.  
Peinture de la salle prévue en février 2022

- ✘ Ecole :

Compte rendu réunion d'école lu

Point de vigilance sur la cantine :

Des gestes déplacés de certains enfants ont été signalés par des parents au cours du temps scolaire, ainsi qu'au cours du temps de cantine géré par la commune.

Une surveillance supplémentaire a été mis en place sur le mois d'octobre, par des membres du conseil avec mise en place de certaines règles.

Un compte-rendu sera fait par les conseillers ayant participé à ces surveillances et le personnel de la cantine.

Des nouvelles règles seront mises en place à la rentrée des vacances de la Toussaint, avec information aux parents.

- ✘ Pompiers

- L'installation de la citerne souple au hameau des Bordes sera déclarée sur REMOCRA par Christophe Courson, dans le cadre de la DECI (Défense Extérieure contre l'Incendie)
- Deux conventions pourront être signées avec les propriétaires de mares ; ces points d'eau sont également destinés à la lutte contre les incendies. L'une est au hameau des Bordes, la seconde au hameau des Brouets.
- L'entourage de la citerne incendie est à terminer,
- C.P.I : une réunion du Comité Consultatif des Sapeurs-Pompiers Volontaires sera organisée afin d'étudier deux propositions d'engagement.